

Département de Seine et Marne

Commune de Varreddes

Compte rendu de la séance du 03 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept et le trois octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 27 septembre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MENIL Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents :

Monsieur MENIL Jean-Pierre, Monsieur SCAL Christian, Monsieur MESSANT Francis, Madame CARTIER Isabelle, Madame DAOUST Michèle, Madame VALET Christine, Monsieur MALANDAIN Denis, Monsieur DENIS Sébastien, Mademoiselle DE SOUSA SILVA Joana, Madame DOS SANTOS Carole, Monsieur VANDEVOORDE Maurice-Olivier

Pouvoirs :

Monsieur THERRAULT Georges par Monsieur SCAL Christian,
Monsieur BALEMBOIS Philippe par Monsieur MESSANT Francis,
Monsieur WAWER Philippe par Monsieur MENIL Jean-Pierre,
Monsieur ELIE Frédéric par Madame CARTIER Isabelle

Absents :

Madame CAMUS Valérie, Madame MILO Zahra, Monsieur SAULNIER Ludovic,
Monsieur DENOUILLES Philippe

Secrétaire de séance :

Monsieur MESSANT Francis

Le compte rendu du 30 juin 2017 est accepté à l'unanimité.

1) Contrat de vérification de la conformité des aires de jeux et des équipements sportifs

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le contrat de vérification de la conformité des aires de jeux et des équipements sportifs.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le contrat proposé par SOLEUS au tarif forfaitaire de 716.40€ T.T.C. pour une durée de 3 ans.

2) Contrat de maintenance du copieur de la mairie

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le complément du contrat de location du copieur de la mairie avec l'option pour l'agrafage des documents.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette option, proposée par AM TRUST CAPITAL PLUS au tarif forfaitaire mensuel de 16.50 € H.T.

3) Demande de subvention pour la construction de l'accueil périscolaire

Monsieur le Maire demande de bien vouloir l'autoriser à déposer un dossier de subventions DSIL pour la construction de l'accueil périscolaire et de solliciter la société Terres et Toits afin de monter ce dossier de subventions.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour que la société Terres et Toits mette en œuvre les demandes de subventions pour au tarif de 4 032 € H.T

4) Affaires diverses

A) Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de donner son accord pour que la surveillance de la cantine soit faite par des professeurs des écoles.

B) Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le contrat de groupement de commande avec la CAPM (*Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux*) pour les achats de fournitures de bureau, consommable informatique etc...

C) Le conseil municipal, vote 13 pour 2 contre pour l'achat d'un défibrillateur d'un montant de 2 568 € qui sera installer devant la Mairie et à l'unanimité, autorise un virement de crédit de la section de fonctionnement à la section investissement pour cet achat.

D) Le conseil municipal, à l'unanimité, décide le remplacement des rideaux de la scène de la salle polyvalente pour un montant de 4 272€ TTC et autorise un virement de crédit de la section de fonctionnement à la section investissement pour ces travaux.

E) Le conseil municipal doit se prononcer sur l'adhésion de communes : Moret Loing et Orvanne 2 au SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne). Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette adhésion.

F) Le conseil municipal doit se prononcer sur virement de crédit d'un montant de 2 256 € de la section de fonctionnement à la section investissement concernant des travaux d'enfouissement des réseaux rue Moreau Duchesne. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise ce virement de crédit.

G) Le conseil municipal doit se prononcer sur une demande de subvention au SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) d'un montant de 1 128 € qui représente les 50% du montant engagé des travaux d'enfouissement des réseaux rue Moreau Duchesne. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette demande.

H) Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande de garantie d'emprunts formulée par SOLIHA Seine et Marne destinés à financer la construction de logements situés à Varreddes 44 rue Moreau Duchesne.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder sa garantie à hauteur de 19 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 265 000 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

I) Monsieur le Maire informe le conseil municipal des dépenses engagées pour les travaux de l'Eglise soit un montant définitif de 358 170, 92 € HT 429 703 ,68 TTC. Monsieur le Maire précise que malgré de nombreuses déconvenues lors de la réalisation des travaux et grâce au choix de renoncement, l'enveloppe initiale n'a pas été dépassée. Le versement des subventions est en cours.

J) Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise un virement de crédit d'un montant de 35 293 € du chapitre opération Travaux de l'église au chapitre opération Extension de la cantine scolaire.

K) Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise un virement de crédit d'un montant de 6 581 € de la section de fonctionnement au chapitre opération Extension de la cantine scolaire.

L) Collecte des encombrants extras ménagers. Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à partir du 15 décembre 2017 le ramassage des extras ménagers se fera individuellement sur prise de rendez-vous. Une communication précise de cette nouvelle organisation sera faite sur le Raveton et le site de la commune.

Des blocs de bétons vont être installés aux abords des chemins de la commune afin d'éviter la dépose de déchets sauvages. Une nouvelle fois Monsieur le Maire déplore le nombre important de dépose de déchets sauvages et pire quand ils sont déposés par des habitants de notre commune.....

M) La société TRANSDEV va solliciter le STIF pour créer une ligne de bus entre Varreddes et Trilport (Gare) et sollicite l'avis du conseil municipal sur ce projet, qui, à l'unanimité, y donne un avis favorable.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion publique avec la Gendarmerie, la Police Nationale et la Police intercommunale dans le cadre de la stratégie intercommunale aura lieu le 26 octobre à 19h00 à la salle polyvalente.

Monsieur SCAL rend compte des décisions prises par la commission des travaux :

Rénovation des trottoirs Petite Rue, La Vallée, rue d'Orsoy.

Création d'un îlot de stationnement rue Victor Clairet

Aménagement d'un trottoir pour l'accès à la mobilité réduite rue Moreau Duchesne.

Travaux de rénovation des huisseries d'un logement appartenant à la commune. La société Phénix a été retenue pour la réalisation de ces travaux.

Monsieur SCAL avec la commission des travaux et de la circulation propose de baliser par de la peinture jaune des trottoirs pour empêcher l'incivilité de conducteurs qui gênent la circulation ou les sorties de véhicules, il est précisé qu'il n'est pas question de faire tout le village mais que sur des lieux très précis.

Monsieur MESSANT communique les dates des prochaines manifestations :

11 novembre : commémoration de l'armistice, cérémonie du souvenir

12 novembre : thé dansant organisé par le Club de l'Amitié

19 novembre : Bourse aux jouets organisée par l'Amicale des Ecoles

25 novembre : Repas des anciens

2 décembre : Distribution des colis

Monsieur MESSANT rappelle les conditions de participation aux repas ou d'attribution d'un colis pour les seniors, à savoir être âgé de 70 ans et plus.

Il précise que pour le repas, si au sein d'un couple, le conjoint n'a pas 70 ans, il est quand même invité. Par contre, en ce qui concerne les colis, seule la personne âgée de 70 ans et plus, au sein du couple, en bénéficie.

Les invitations sont établies au vue de la liste électorale. Par conséquent, certaines personnes peuvent être oubliées. Si tel est le cas, elles sont invitées à se faire connaître en mairie avant le 20 novembre.

Monsieur MESSANT :

~ nous fait part de la satisfaction des nouveaux habitants de la commune lors de la cérémonie d'accueil du 30 septembre.

~ remercie le Comité des fêtes pour l'organisation du Marché rural du 1er octobre et de l'animation mise en place autour du marché.

Monsieur MESSANT rappelle une nouvelle fois des règles de civisme :

~ Sortir les sacs de déchets verts uniquement la veille au soir du ramassage, tout comme les poubelles

~ Responsabilisation des propriétaires d'animaux pour éviter les déjections canines sur les trottoirs et espaces verts.

Monsieur MESSANT précise que si, malgré toutes les relances qui sont faites par voix de communication ou en direct auprès des habitants de la commune, les contrevenants seront verbalisés pour ces incivilités.

De même il est demandé d'accroître la verbalisation des stationnements sur les trottoirs.

Madame DAOUST informe du bon fonctionnement de la mise en place de la semaine à 4 jours en école élémentaire.

Madame CARTIER informe :

~ de l'étude de devis pour la réalisation d'écusson autocollant de la commune à remettre aux habitants pour le début de l'année.

~ du besoin de faire éditer des couvertures du Raveton.

Séance levée à 22 heures 45.